

Il ne suffit point d'inscrire sur les bannières de nos sociétés de belles devises telles que celles-ci: *La Religion et la Patrie;—Notre Langue et nos Institutions;—Avant tout soyons Canadiens*, etc.; il faut, de plus, prendre les moyens pratiques de sauvegarder ce double héritage que nous chérissons: notre FOI et notre LANGUE. Et ces moyens pratiques consistent à fonder des écoles où la doctrine catholique et la langue française soient enseignées. La chose n'est pas impossible, ni même aussi difficile à exécuter que plusieurs le croient. Avec de l'entente, de la bonne volonté, de l'énergie, nous réussirons certainement. On sait que ce n'est point en fréquentant des écoles hérétiques ou athées, que la jeune génération s'instruira dans la religion catholique. On sait aussi que les enfants qui sont nés en ce pays et n'ont pas l'avantage de fréquenter quelque école française, oublient hélas! bien aisément, pour un grand nombre du moins, leur belle langue maternelle; ou s'ils ne l'oublient pas entièrement, ils la parlent si mal et avec tant de difficulté, qu'ils finissent souvent par donner la préférence à l'anglais. C'est très bien pour un émigré canadien de posséder l'anglais, mais c'est encore mieux de savoir en même temps le français; car, comme disait Charles Ier, *on est homme autant de fois qu'on sait de langues différentes*.

La tempérance est un autre sujet important dont les délégués ne sauraient, non plus, trop s'occuper. L'intempérance fait, on ne le sait que trop, des ravages terribles dans ce pays, non seulement parmi les populations appartenant à d'autres origines, mais aussi parmi les Canadiens. Or, pour arrêter ce mal, rien n'est plus efficace que les sociétés de tempérance. Que les délégués de la convention nationale de Biddeford jettent donc les bases d'une vaste association de tempérance destinée à avoir des ramifications dans toutes les parties des Etats-Unis, et joignant l'exemple au précepte, qu'ils s'enrôlent eux-mêmes les premiers, séance tenante, sous la bannière d'une aussi bienfaisante institution. En ce faisant, ils pourraient se glorifier d'avoir bien mérité de la religion, de leurs compatriotes émigrés, et même de toute la société. Inutile de passer des résolutions qu'on est ensuite les premiers à laisser à l'état de lettre morte: ce qu'il faut, ce sont des actes, des exemples stimulants, quelque chose de pratique, enfin.

Afin d'encourager les indécis, nous prions les paroisses et les sociétés qui éliront des délégués, de nous le faire aussitôt connaître, pour que nous l'annoncions dans ce journal.

Allons! en avant! les vrais Canadiens de progrès.

FRED. HOUDE.

Choses et autres au Canada.

Le *Constitutionnel* des Trois-Rivières nous apprend qu'il y a encore une grande quantité d'avoine à vendre dans les campagnes de ce district; que bon nombre de cultivateurs ont encore leur récolte de 1871 (!); que les prix baissent toujours, et qu'en plusieurs endroits, on ne veut plus même la payer un sou la livre!

Comment voulez-vous maintenant qu'un cultivateur chargé d'une nombreuse famille, et qui, ne récoltant pas de blé sur sa terre, est obligé d'acheter la fleur, puisse

subvenir à toutes les dépenses indispensables que l'on connaît et établir ses fils, quand les grains qu'il a à vendre, lui rapportent à peine de quoi couvrir les frais d'ensemencement et de récolte? La conséquence de cet état de choses naturellement est que la gêne augmente d'année en année; et quand le pauvre diable voit qu'il ne peut plus joindre les deux bouts ensemble, il boucle ses valises et s'embarque pour les Etats-Unis.

Lorsqu'on songe aux avantages considérables que les cultivateurs bas-canadiens retireraient de l'admission en franchise de leurs produits sur les marchés américains pendant l'existence du traité de réciprocité et que le gouvernement canadien aurait pu facilement, s'il l'eût voulu, leur procurer de nouveau en accordant aux Etats-Unis, comme compensation, les concessions de privilèges de pêche et de navigation qu'il a mieux aimé mettre à la disposition de l'Angleterre pour payer ses torts envers les Américains, on ne sait qui blâmer davantage, les membres d'un tel gouvernement ou les cultivateurs aveugles qui continuent de voter pour les maintenir au pouvoir.

L'abrogation du traité de réciprocité a surtout été funeste aux intérêts des cultivateurs bas-canadiens; nous en avons une preuve dans le fait que, depuis cette époque, leur émigration a pris des proportions plus que quintuples de ce qu'elles étaient auparavant. Pourquoi alors le gouvernement ne s'occupe-t-il donc pas davantage de renouer ce même traité avec les Etats-Unis ou d'en conclure quelque autre à peu près semblable? Pourquoi, surtout, les représentants du Bas-Canada dans le ministère ne pressent-ils pas leurs collègues de travailler dans ce sens? Puisqu'on ne veut pas protéger l'industrie indigène contre la concurrence anglaise, on devrait au moins tâcher de fournir aux cultivateurs un marché où vendre leurs produits à prix raisonnables et non pas insignifiants et ruineux. Mais non, bien que le Bas-Canada soit la province de la confédération la plus dans la gêne, aucun de ses représentants dans le ministère, aucun de leurs organes dans la presse n'a le courage d'élever la voix en sa faveur, et de réclamer les réformes dont dépend son bien-être et sa prospérité; tandis, au contraire, que les autres provinces, à l'aide de leurs représentants roués, pratiquent tour à tour, à leur profit, des saignées plus ou moins larges dans le trésor fédéral, et de plus, malgré cela, ne cessent de se plaindre hypocritement dans le but d'extorquer davantage.

C'est ainsi que la justice se règle sous le règne des MacDonald-Langevin et compagnie.

**

Comme de coutume, le 1er juillet, fête de la confédération, a passé sans bruit et sans célébration. Evidemment, ce jour ne parle pas au cœur du peuple. Son retour est vu chaque année avec la même indifférence, parce qu'il ne réveille aucun sentiment d'enthousiasme ou de fraternité. Avant qu'il devienne véritablement fête nationale, il faudra que les habitants des fameuses petites provinces maritimes, ces enfants gâtés du gouvernement fédéral, fassent preuve de sentiments un peu plus aimables que ceux par lesquels ils se sont distingués jusqu'à présent. On conçoit qu'il est difficile pour les Canadiens d'avoir beaucoup de sympathie et de cordia-

CHEVIOT SUITS!

NOUS OFFRONS AUJOURD'HUI

250

Habillements en cheviot à grand discount des anciens prix. Un lot de 40 habillements de cheviot de goût à

\$11.00.

Ancien prix \$15. Un lot de trente-cinq habillements de cheviot à

\$13.00.

Ancien prix \$17. Un lot de trente habillements de cheviot à

\$15.00,

Ancien prix \$23. Soixante-quinze habillements de cheviot, à très bas prix. Vendus pour

\$6.50, \$7.50, \$8.50,

PAR HABILLEMENT.

Nous avons le plus large assortiment de

Surtouts Barrés

ET DE

Vestes Blanches

qu'il y ait en cette ville et nos prix sont garantis les plus bas de tous.

Ayant récemment acheté à bonne composition plus de 800 paires de pantalons de Casimire de goût, à plus bas prix que vous paieriez pour l'étoffe seulement. Prix de \$4 à \$5 pour des pantalons valant de \$7 à \$8.

D. H. EAMES & Cie,

Magasin de Hardes à un seul prix fixe,

COIN DES RUES MAIN ET FRONT, WORCESTER.

H. F. NORMAND,

Commis Canadien.

18 ms 3.

lité pour des gens qui montrent à tout moment qu'ils ont accepté leur alliance, non par amitié et désir d'union fraternelle, mais simplement par amour sordide du lucre et par basse cupidité.

Le 1er courant, l'humble île du Prince-Edouard faisait son entrée solennelle dans le giron de la confédération, moyennant dot de quatre millions sept cents mille piastres de la part du généreux gouvernement fédéral. Quand viendra le tour des habitants de Terre-Neuve, il est probable que le même gouvernement, s'il existe encore, trouvera juste de leur accorder, comme subsides annuels, le pesant d'or de la quantité de poissons que ces insulaires peuvent prendre durant une année dans le golfe Saint-Laurent. Mais à la fin du compte, les Canadiens s'apercevront peut-être que bien que la confédération ait fait disparaître les barrières de la douane entre les différentes provinces unies, la morue et le hareng que les pêcheurs d'en bas leur envoient maintenant en franchise, leur coûtent beaucoup plus cher qu'on ne leur avait promis.

**

En voyant des Canadiens partir pour les Etats-Unis, combien de fois la dévote *Minerve* ne s'est-elle pas scandalisée de leur prétendu penchant au matérialisme américain? Ce ne sont pas ses propres mots, mais c'est du moins l'idée qu'elle a rabâchée mainte fois dans ses colonnes. Et, pourtant, cette pudique bonne vieille ne dédaigne pas autant qu'on pourrait le croire les misérables *greenbacks* des Yankees, quand c'est elle-même qui a la chance de les palper: preuve, l'annonce qu'elle publie depuis nombre de mois, de la part d'une compagnie de chemin de fer américaine, pour engager les Canadiens à aller se fixer sur des terres du Nébraska. Trouvez-vous, confrère, que la mauvaise administration de votre cher gouvernement n'éloigne pas encore assez de Canadiens de leur pays, que vous prenez un nouveau moyen de les faire émigrer? On serait tenté de le croire, si l'on ne connaissait d'avance le faible que vous aussi avez pour le diable argent. Certes, avant de faire remarquer la paille qui est dans l'œil de l'émigrant canadien, vous feriez bien mieux de commencer par ôter la poutre qui est dans le vôtre.

**

Le *Times* d'Ottawa, organe officiel, publiait dernièrement un article où il se prononçait en faveur d'une fédération de toutes les possessions britanniques avec Londres pour capitale. Lier à jamais le Canada à la remorque de l'Angleterre, telle était la marotte de feu sir Cartier depuis qu'il s'était épris d'une si tendre affection pour celle-ci; et ce rêve, sir MacDonald le caresse également. Il est, de plus, en faveur d'une union législative de toutes les provinces de la confédération canadienne, il l'a déclaré carrément pendant la dernière session du parlement. On voit que l'autonomie des provinces, du Bas-Canada entr'autres, a un protecteur bien dévoué dans la personne même du chef du gouvernement.

**

Pour récompenser le fanatisme protestant des habitants d'en bas, le gouvernement fédéral vient de leur donner un représentant de plus dans le cabinet, en nommant Mr. MacDonald, d'Antigonish, ministre en remplace-

ment de sir Cartier. De cette façon la province de Québec se trouve à perdre un représentant dans le ministère. Voilà une autre preuve de l'influence de Mr. Langevin, le nouveau chef du parti décrépit qui se prétend encore gardien des intérêts bas-canadiens, auprès de ses rusés collègues. En vérité, de quoi ce parti est-il conservateur? de portefeuilles, d'emplois publics, de places lucratives, de sinécures, et, par-dessus tout, de la corruption effrénée qui, heureusement, achève de la décomposer.

**

La presse canadienne a livré à la publicité le testament de feu sir Cartier. Ce testament a beaucoup surpris et péniblement impressionné le public. Le *Canadien* de Québec, organe ministériel, le qualifie de *malheureux*, et l'appelle une *aberration d'esprit, une tache sur la mémoire d'un grand homme*.

Par ce testament, sir Cartier fait des legs généreux à ses deux sœurs, à son frère, au séminaire Saint-Sulpice de Montréal, à mademoiselle Luce Cuvillier, de Montréal, etc. La part d'héritage des demoiselles Cartier est ainsi constituée:

à chacune de mes filles, Joséphine et Hortense Cartier, une somme annuelle de cent cinquante livres courant, payable par trimestre, jusqu'à ce que l'aînée de mes dites filles ait atteint l'âge de vingt-six ans, et ensuite, à chacune d'elles, une somme annuelle de deux cents livres courant, aussi payable par trimestre, jusqu'à ce que l'aînée de mes dites filles aura atteint l'âge de trente ans, auquel et après lequel âge mes dits fideli-commisaires et exécuteurs testamentaires devront payer à chacune de mes dites filles, leur vie durant, le tiers du revenu net des biens tant meubles qu'immeubles dépendant de ma succession ou provenant des achats d'immeubles ou autres placements faits par eux pour l'avantage de ma succession.

Quant à madame Cartier, il ne lui est rien laissé, et même un passage du testament porte:

comme elle (Hortense Fabre, son épouse) n'a rien reçu de son père ou de sa mère, je compte qu'elle devra en justice partager également avec ses frères et sœurs dans les biens de son père et de sa mère, mais si elle ne partage pas également dans les biens de son père et mère, les legs que je fais par le présent testament à mes filles, seront diminués dans la proportion que leur mère recevra de moins dans la succession de son père et mère

Et un peu plus loin:

Je défends et je prohibe qu'aucune de mes filles n'épouse en mariage aucun membre ou allié de la famille Fabre soit du côté paternel soit du côté maternel, et si aucune d'elles le faisait ou toutes les deux le faisaient, elles perdront le legs que je leur fais et à leurs descendants par le présent testament.

Inutile de dire que les sympathies de toutes les personnes qui n'avaient pas l'aveuglement de croire sir Cartier demi-dieu, se prononcent pour les nobles dames traitées ainsi par un époux et un père.

Ce testament servira un jour à l'historien pour l'aider à apprécier le degré de grandeur de caractère et de noblesse de sentiments de cet homme, à qui l'adulation a plus donné que la vérité ne lui laissera en définitive.

Dans ce testament, sir Cartier affecte une somme assez élevée pour faire dire des messes pour le repos de son âme et celui des âmes de ses parents décédés. Il ordonne aussi de donner, durant vingt-cinq ans, une rente annuelle de dix livres courant au curé de St. Antoine, sa place natale, pour être employée à l'éducation des enfants pauvres de cette paroisse. Ces clauses rachètent un peu celles qui concernent son épouse et ses filles.

FRED. HOUDE.

☞ Achetez vos médecines, essences, à la pharmacie française de Jacques & Farwell, rue Front.

IL

est bon de ne pas s'habiller trop chaudement cet été, vu le choléra qui nous menace, tenons-nous fraîchement. A ce propos Mr. McCUMBER, le commis Canadien chez Messrs. TAYLOR & THOMAS, vous

FAIT

l'invitation d'aller acheter des habits légers au magasin de ses patrons. Vestes blanches très belles et à bas prix. Surtouts barrés pour \$1.00 seulement. Chapeaux légers, chemises, corps, etc., etc. Habilllements très légers qui au lieu de vous faire suer vous rafraichissent tant ils sont bien adaptés à votre taille et surtout tant ils sont à bon marché. Allez rendre visite à ce mr. au numéro trois 100 vingt 9 Rue Main près du Mechanics Hall. Achetez de ces habits légers, car vous le savez, il fait

CHAUD.

WORCESTER MECHANICS SAVINGS BANK.

No. 311 RUE MAIN, WORCESTER,

Même bâtisse que le *Foyer Canadien*.

INCORPORÉE EN 1851.

N'a jamais perdu une seule piastre de ses placements.

Reçoit des dépôts depuis \$1 jusqu'à \$1000, et les place en intérêt le 15 de chaque mois.

Paie des dividendes en janvier et en juillet de chaque année basés sur la moyenne des profits mensuels.

Paie elle-même toutes les taxes.

Place en intérêt tous les dividendes qui ne sont pas retirés.

Paie les dépôts sur demande, avec intérêt s'étendant jusqu'au dernier jour de dividende précédant tel paiement.

HARRISON BLISS, prés.

H. WOODWARD, trés.

1 a 3.

MODISTES ET COUTURIÈRES.

DAME BIRON et DLLE. BERNARD, modistes et couturières, arrangent aussi, nétoient et détachent les hardes de messieurs. Résidence no. 5 "Central Court," entrée sur la rue Exchange, Worcester.

17 jn 3.

PASCHER
POUR DE L'ARGENT!!

Mr. L. L. Pierce, magasin no. 285 rue main, au-dessous du Bay State House, annonce au public qu'il ne fera ses affaires que pour argent comptant, ce qui lui permet de vendre à

TRES BAS PRIX.

Voulez-vous des Bottes de première qualité,

Bottines, Souliers, Pantouffes, Valises, Sacs de voyage, etc., etc.

Au plus bas prix possible,

De 5 à 15 cts par piastre meilleur marché qu'ailleurs, Allez lui rendre une visite.

L. L. PIERCE,

Bloc du Bay State Hotel, Worcester.
8jt3-21.

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

DU CANADA.

UNE BELLE ET GRANDE IDÉE.—Au banquet de l'Institut Canadien d'Ottawa le 24 juin, Mr. Stanislas Drapeau dit dans le cours de son discours:

"Je profite de cette heureuse circonstance pour émettre une idée qui, bien que neuve, me semble cependant mériter un accueil favorable.

"Cette idée, la voici en quelques mots: Indépendamment de celles qui couvrent déjà le pays, former une Association-mère autour de laquelle viendraient se grouper, chaque année, des délégations envoyées par les sociétés Saint-Jean-Baptiste de toute l'Amérique.

"Cette association centrale aurait pour siège l'historique ville de Québec, le berceau naturel de la civilisation française en Canada. Le 24 juin, jour de notre fête nationale, chaque société Saint-Jean-Baptiste enverrait à Québec deux délégués, munis du pouvoir de la représenter à la convention. Un banquet serait donné et puis, à heure fixe, un toast porté par le président serait transmis par voie télégraphique à toutes les sociétés-sœurs: de sorte qu'à la même minute l'on pourrait tâter le pouls à notre nationalité sur toute la ligne et en constater la vitalité.

"A cette convention, pourraient être mises à l'étude certaines questions relatives à l'agriculture, à la colonisation et surtout au repatriement de nos compatriotes exilés dans la république voisine. Quel beau spectacle que celui de la réunion de 5 ou 6 cents Canadiens-Français venus de partout, des Etats-Unis, d'Ontario, de l'Acadie, et de toutes les villes et campagnes du Bas-Canada, pour se serrer la main et renouveler le serment de fidélité au vieux drapeau qui abrite nos institutions! De ces libres épanchements du cœur et de l'esprit, naîtraient la confiance mutuelle et la reprise de relations interrompues par la dispersion ou la distance.

"Au point de vue de la concentration de nos nationaux sur le sol canadien et en particulier de leur repatriement, le gouvernement, surtout celui de Québec, en retirerait des bénéfices immenses. Secondés par toutes les intelligences d'élite qui, à bon droit, prétendent qu'il importe plus aujourd'hui de faire rentrer dans leurs foyers ceux des nôtres qui vivent aux Etats-Unis, que de recourir à l'immigration européenne pour coloniser nos régions incultes, nos hommes d'état trouveraient alors grandement simplifiée la tâche ardue d'opposer une digue au dépeuplement de nos campagnes.

"Enfin, sous quelque aspect qu'on l'envisage, une pareille convention, pour parodier une phrase bien connue, serait une puissante épée protectrice de nos intérêts nationaux, dont la poignée serait à Québec et la pointe partout en Amérique!

"Voilà mon idée, Mr. le président et messieurs, que je livre à tout hasard. C'est surtout le jour de la fête nationale qu'il importe de faire germer le bon grain s'il est jugé tel."

—On parle toujours de la rentrée du juge Loranger dans la vie politique. On le dit à la veille d'envoyer sa démission.

—La grande réunion annuelle des Zouaves Pontificaux Canadiens doit avoir lieu à Québec, le 30 juillet.

—La Gazette Officielle publie la proclamation incorporant l'île du Prince-Edouard au Canada.

Elle publie en même temps la nomination de Mr. Wm. Robinson comme lieutenant-gouverneur de cette nouvelle province de la confédération.

La Gazette Officielle annonce aussi qu'à partir du 1er juillet les cartes postales du Canada peuvent être adressées à aucune place dans les Etats-Unis, en ajoutant à la valeur de cette carte, qui est d'un centin, une estampille d'un centin, formant en tout deux centins. Les cartes postales des Etats-Unis pour le Canada sont aussi de deux centins payés pareillement d'avance.

IMMIGRANTS FRANÇAIS.—Le steamer Nestorian, arrivé à Halifax la semaine dernière, avait à bord 36 immigrants français; et le steamer Circassian, arrivé lundi à Québec, en comptait 85. La plupart de ces immigrants sont des ouvriers et des cultivateurs.

—Un des plus anciens médecins de Montréal, probablement le doyen de la faculté, vient de s'éteindre à l'âge avancé de 82 ans. Le Dr. B. H. Charlebois unissait à

un grand amour de sa profession une science solide et une expérience sûre. Il soignait ses malades avec un dévouement à toute épreuve; il s'intéressait à eux comme d'autres s'intéressent à eux-mêmes. Il suivait pas à pas les diverses phases de la maladie, n'employant de remèdes que juste ce qu'il fallait et ne songeant pas à faire parade de son savoir. C'était vraiment le médecin des familles. Il était le meilleur ami de ses patients et s'attachait à eux comme si de leur santé avait dépendu la sienne. La mort du Dr. Charlebois laisse un grand vide à Montréal, et l'on n'oubliera pas de longtemps ce type accompli du médecin chrétien.

—Un prêtre écrit de l'état du Missouri au Journal de Québec:

"Saint-J., quoique nouvelle, est déjà une belle et grande paroisse. Il y a ici des Québécois, et pas moins de 12 familles de Saint-Timothée, de Montréal.

"Ici, comme ailleurs, plusieurs de ces familles sont pauvres; cependant, plusieurs aussi exploitent une petite ferme à leur profit. Vous n'avez pas d'idée du nombre de Canadiens-Français qui habitent aux Etats-Unis. Ils y sont en plus grand nombre qu'en Canada. Il est regrettable que le gouvernement canadien n'ait pas plus encouragé l'agriculture pour conserver sa population, celle qui doit être naturellement le plus attachée à son sol.

"Je suis content au milieu d'eux; mais j'aimerais mieux les voir retourner en leur pays."

MME CARTIER.—Sir Geo. E. Cartier n'ayant, par son testament, rien laissé à son épouse, quelques dames éminentes de Montréal ont commencé une souscription publique en sa faveur. Plusieurs personnes ont déjà souscrit de jolies sommes.

—Dans la puissance du Canada, y compris Pile du Prince-Edouard et Terre-neuve, il y a 416 publications: Ontario, 240; Québec, 78; Nouvelle-Ecosse, 38; Nouveau-Brunswick, 31; Ile du Prince-Edouard, 8; Terre-neuve, 12; Colombie Britannique, 3; Manitoba, 3.

VENTE DES GRAINS.—On lit dans le Constitutionnel des Trois-Rivières:

"Il y a encore une grande quantité d'avoine à vendre dans les campagnes de notre district. Bon nombre de cultivateurs ont encore leur récolte de 1871. Les prix baissent toujours; en plusieurs endroits, on ne veut plus même la payer un sou la livre."

—Mr. Goudge, candidat indépendant, vient d'être élu à la chambre des communes dans le comté de Hants, Nouvelle-Ecosse, par une bonne majorité sur le capitaine Armstrong, ministériel.

—L'élection d'Ontario-Sud s'est terminée par la victoire de l'hon. T. N. Gibbs, le nouveau ministre, à une majorité de 150 voix sur son adversaire Mr. James Holden, réformiste.

—La maison Ritchie, Tregg, Gillespie & Cie., de Montréal, vient de faire faillite pour sept cent trente mille piastres environ. La plus grande partie des pertes incombe aux banques.

DES ETATS-UNIS.

MORT DU PERE DU PRESIDENT GRANT.—Un homme obscur vient de s'éteindre, à l'âge de soixante-dix-neuf ans, dans une

Dr. PEVEY,
DENTISTE,

Coin des rues Main et Pleasant,

WORCESTER.

Si vous voulez un ratelier, allez chez le Dr. Pevey. On y en fabrique de magnifiques pour

\$15.

Si vous voulez vous faire arracher une dent, allez chez Pevey.

Si vous voulez vous faire plomber les dents allez chez Pevey.

Par la méthode du Dr. Pevey vous pouvez conserver vos dents naturelles.

Si vous désirez des dents blanches, des gencives saines et une haleine douce, allez chez Pevey et le Docteur vous donnera des conseils excellents sur la condition de vos dents et sur ce qu'il faudra leur faire.

CHS. K. PEVEY, S. D.

8jt3

AVIS PROFESSIONNEL.

:—:

Le Dr. St. CYR

Informe ses amis et les patients canadiens qu'il a ouvert son bureau professionnel au

No. 10 BARTLET PLACE,

Worcester, où il pourra être consulté confidentiellement pour n'importe quel cas de maladie.

HEURES DE CONSULTATION,

de 8 à 10 le matin, de 2 à 5 et de 7 à 10 l'après-midi et le soir, à son bureau privé,
18 ms 3.

CHARBON DE LA RUE MANCHESTER
ET DE LA CITE.

T. W. WELLINGTON & Cie.,

VENDENT à leur entrepôt sur la rue Manchester, et à leur entrepôt de la Cité, coin des rues Southbridge et Hamond, du CHARBON à la tonne ou par cargaison, tel que Franklin, Lehigh, Lackawanna, Willsharre, Burnside, Bitumineux.

Les ordres doivent être laissés aux bureaux, Chambre No. 1, côté droit, en entrant dans le bureau de poste, et au No. 10 Rue Southbridge ou aux entrepôts.
18 ms 3.

GROSS, STRAUSS & Cie.,

MARCHANDS DE

DENTELLES,
BRODERIES,
FOURNITURES,
GANTS DE KID,
LAINAGES,
CORSETS,
RUBANS,
ARTICLES DE GOUT, ETC.
388 Rue Main, Worcester.

DELLE D. LALIME,

COMMIS CANADIEN.

MONTRES—HORLOGES—BIJOUX,

Articles plaqués en Argent, Epingles et Bagues en diamant.

Articles en Or massif de tout genre.

MONTRES ET CHAINES,

EN OR ET EN ARGENT.

Aussi un grand Assortiment de Manches de ligne de Bambou, longs et courts.

HAMEÇONS, LIGNES, CANNES, ETC., ETC.

Fusils, Pistolets et Cartouches à vendre aux plus bas prix.

A. L. BURBANK,

341 RUE MAIN,

Worcester,

18 ms 3.

petite ville du Kentucky, où il remplissait les fonctions de maître de poste. Pourquoi mentionner un fait si ordinaire et si insignifiant? Pour l'unique raison que ce vieillard était le père du président des États-Unis. Mr. Jesse R. Grant, descendant d'une famille écossaise, était né en Pensylvanie et avait passé la plus grande partie de sa vie dans l'Ohio, où il exerçait la profession de tanneur. C'était un homme simple, honnête, d'une instruction très élémentaire, mais d'une intelligence assez remarquable et surtout d'une grande force de volonté. Il n'était pas aussi dépourvu de talent oratoire que son fils, et l'on cite de lui un discours prononcé dans une convention politique, à Cincinnati; les traits heureux y abondent. On a dit de lui, à l'époque de la capitulation du général Lee, qu'il était l'homme le plus fier et le plus heureux de l'Union. C'est un orgueil et un bonheur que tous les pères comprendront. Il avait acquis une certaine fortune par son travail, et en avait divisé la plus grande partie entre ses enfants, en 1865, à l'exclusion du général Grant, qui n'en avait pas voulu. C'est par le président Johnson que Mr. Jesse R. Grant avait été nommé maître de poste à Covington. Il a conservé cette modeste place sous l'administration de son fils, et c'est un des faits qui ont attiré sur celui-ci l'accusation de népotisme. Le président était parti pour aller recueillir le dernier soupir de son père. Il n'est pas arrivé à temps pour avoir cette consolation.

MORT D'UNE CENTENAIRE.—Mme Susanna Woods est morte ces jours derniers, à Gerry, N. Y., à l'âge de 100 ans, 8 mois et 22 jours. Elle était née à Cambridge, comté de Washington, dans cet état, le 23 septembre 1772, et avait épousé, à l'âge de 17 ans, Mr. James Woods, avec lequel elle a vécu 54 ans. Ils ont eu 14 enfants. Le plus jeune a aujourd'hui 57 ans, et le plus âgé 81 ans. Mme Woods laisse 29 petits-enfants, 56 arrière-petits-enfants, et 25 descendants de la 4e génération. Un de ces derniers est âgé de 21 ans. Mme Woods avait 4 ans, lorsque les 13 colonies d'Amérique se sont révoltées contre l'Angleterre, et 16 ans, lorsque Washington fut élu président.

—Un fermier du Massachussets appelle ses enfants d'après les différents états.

"A tout seigneur tout honneur;" il a commencé, bien entendu, par la Nouvelle-Angleterre.

Ainsi il y a Mlles Maine et Rhode-Island et MM. Vermont, New-Hampshire et Massachussets, et on assure que Connecticut ne se fera pas longtemps attendre. On ne dit pas s'il se propose de voir un jour chaque état représenté à sa table.

—Les volumes du recensement contiennent des statistiques intéressantes sur le produit des mines des États-Unis. Il est évalué à \$152,598,994 et l'on estime que 154,328 personnes y trouvent de l'emploi.

—Il y a aux États-Unis 6,768 journaux, dont 627 sont quotidiens, 95 semi-quotidiens, 98 bi-hebdomadaires, 5099 hebdomadaires, 86 bi-mensuels, 672 mensuels, 9 semi-mensuels, et 49 trimestriels. De ce nombre, 25 sont publiés en français.

CONDAMNATION.—Frank Walworth, le jeune homme qui dernièrement tua son père à coups de pistolet dans un hôtel de New-York, vient d'être condamné à l'emprisonnement pour la vie comme coupable de meurtre au second degré. En pronon-

SPRINGFIELD, MASS.

P. O. P. C. H.

M. Joseph Grisé invite respectueusement ses amis et les Canadiens en général à le visiter au

P. O. P. C. H.

No. 350 RUE MAIN,

Springfield, Mass.,

Où l'on trouvera une grande variété de Hards Faites, Chapeaux, Casquettes, etc., etc. Nous ne promettons pas de vous vendre nos marchandises au PRIX COUTANT et de vous payer en sus vos frais de voyage; mais ce que nous voulons, c'est de vous montrer nos marchandises et nos prix. Nous savons que vous achèterez là où les marchandises et les prix vous conviendront LE MEUX. Nous donnerons notre plus bas prix la première fois que vous nous le demanderez, vu que nous n'avons qu'UN SEUL PRIX pour les Canadiens aussi bien que pour les Américains. Un enfant de 5 ans peut acheter de nous à aussi bon marché que son père le ferait.

Nous avons un assortiment d'élite de Surtouts et de Vestes Bleu-noir et Bruns, ainsi qu'un lot considérable de Pantalons de choix, que nous désirons vous faire voir avant que vous achetiez ailleurs.

Souvenez-vous de

P. O. P. C. H.

No. 350, RUE MAIN,

SPRINGFIELD, MASS.,

S. PACKARD & Cie.

P. O. P. C. H.

1 a 3

F. A. CLAPP,

marchand de

Chapeaux, Casques, Fourrures,

—GANTS ET MITAINES,—

Lingerie pour les hommes, Valises et Porte-manteaux.
371 Rue Main, Worcester.
20 m 3.**Machandises Seches**

CHEZ

BARNARD, SUMNER & Cie.

[A L'ENSEIGNE DU PAVILLON ROUGE]

RUE MAIN, WORCESTER.

ADRIEN GIRARDIN,

COMMIS CANADIEN.

18 m 3.

ANNONCES DE MANCHESTER.

WHISKIES PURS !

Whiskies "Old Monongahela," Rye et Bourbon et Old Irish Malt.
Brandies, Cognac, Gins (Gentèvre), Schiedam et autres. Vieux N. E. Rum, Alcohol, Vins de Californie et autres, Liqueurs de Cerises. A vendre par

HAYES & Cie,

Importateurs et marchands en gros,
Agents pour le "Caldwell's N. E. Rum."
MERCANTILE BLOCK, MANCHESTER, N. H.
N. B. —Ecrivez-leur pour avoir des circulaires.
18 m 3.

ASBURY**Compagnie d'assurance
SUR LA VIE.**

Bureau Principal: 805 Broadway, New-York.

Si vous voulez assurer
votre vie,

CONSIDEREZ :

1o. La sûreté incontestable de l'Asbury, qui est placée au premier rang des compagnies les plus solidement constituées faisant affaires aux États-Unis.

2o. Notre système parfait de partage équitable des dividendes pour toutes les polices, basé sur le principe d'association, et dont l'avantage sur le principe de contribution est visible par la progression suivante:

| | D'après le principe d'association de l'Asbu- ry. | D'après le principe de contribution d'autres compagnies. |
|-------------|--|--|
| Pour 10 ans | \$118 91 | \$115 69 |
| " 15 " | 267 09 | 187 53 |
| " 20 " | 484 29 | 273 35 |
| " 25 " | 779 57 | 373 82 |

ET AINSI DE SUITE.

3o. La seule compagnie qui offre au public toutes les sortes de polices désirables écrites en FRANÇAIS ou en ANGLAIS au choix de l'applicant. Si l'assuré le désire l'enregistrement est ajouté à la sûreté de la police.

Concession libérale faite au clergé.
Pertes pour décès promptement payées. Pour plus d'informations, voyez nos circulaires ou adressez-vous à nos agents au Bureau de Worcester ou ailleurs, où l'on fera tout ce qui est possible pour vous être utile, sans vous cacher

un seul secret d'office.

M. L. BOUDREAU,

Surintendant des agences françaises,

First National Bank Building, chambre
no 5,

Rue Main 410, Worcester, Mass.

—Aussi agent général pour la vente de la populaire, utile et insurpassable Machine à Laver appelée le GLOBE.

Des agents sollicitateurs peuvent obtenir des contrats très avantageux en faisant application à Mr. L. Boudreau.

1 a 3.

ACHETEZ

Vos marchandises seches,

TELLES QUE

Ettoffes à robes, Soieries de toutes couleurs, Gros de Naples de toutes couleurs, Articles domestiques, Gants Broderies, Rubans, Fleurs, Plumes, Boutons, Fouritures de toutes sortes, Ettoffes à robes pour 20 à 25 cts, Coton et indienne de bone qualité pour 10 cts.

Chapeaux de toutes sortes et de tous prix,
CHEZ

MM. DENHOLM et McKAY,

AU BOSTON STORE,

COIN DES RUES MAIN ET MECHANIC,

WORCESTER.

MM. Joseph Lagarde et C. L. Durocher, commis à ce magasin, seront flattés de recevoir le patronage des Canadiens, et se montreront attentifs à bien servir leurs pratiques.

Les propriétaires du Boston Store sont des amis sincères des Canadiens, et ils n'épargnent rien pour donner pleine et entière satisfaction à leurs pratiques.

Les prix sont à la portée de tous, les marchandises sont de première qualité et du meilleur choix.

Si vous voulez acheter des marchandises seches

A BAS PRIX

Et d'un excellent goût, allez au Boston Store et demandez en entrant —Messieurs Lagarde et Durocher. Les marchandises du printemps commencent à y arriver.

N'oubliez pas le Boston Store, 401 et 408 rue Main, coin de la rue Mechanic, Worcester.

18 m 3.

gant sa sentence, le juge Davis s'est exprimé ainsi:

Walworth, je n'ai jamais encore été appelé à remplir un devoir aussi pénible que celui qui m'est imposé aujourd'hui. Après un jugement dans lequel vous avez eu le bénéfice d'un conseil qui n'a pas de supérieurs, s'il a des égaux, en savoir et en habileté, et d'un juré choisi substantiellement par vous-même, vous avez été déclaré coupable du crime de meurtre au second degré. Le châtiement de ce crime est fixé par statut. Aucune discrétion n'est laissée à la cour. Ce châtiement est sévère. Il vous sépare de vos amis et de votre famille et vous enferme pour la vie dans la prison d'état, d'où vous n'avez aucun espoir de jamais sortir, sauf par la clémence de l'exécutif. Les témoignages, à mon avis, justifient pleinement le verdict rendu contre vous, et je ne sais même si un verdict de meurtre au premier degré n'eût pas été justifiable, car je ne peux concevoir quels motifs vous avez de vous munir d'un pistolet chargé, de venir à New-York, de chercher une entrevue avec votre père et de le tuer presque immédiatement, si vous n'avez délibérément résolu que sa vie finirait par vos mains. J'espère toutefois que celui qui sonde les cœurs sait que vous n'étiez pas animé de cette préméditation délibérée requise aujourd'hui par le statut pour constituer le meurtre au premier degré. Le devoir que j'ai à remplir est rendu doublement douloureux par le fait que vous appartenez à une famille honorable et distinguée dans les annales civiles et militaires de votre pays. Votre grand-père, comme l'a dit avec raison votre conseil, a été longtemps le premier juge en équité de ce grand état, et il a laissé un renom de pureté, d'intégrité et de vertus privées qui l'a élevée à une hauteur que nul n'a dépassée. D'autre part, votre grand-père maternel est tombé noblement sur un champ de bataille en combattant pour son pays, et a laissé une réputation dont tous ses descendants peuvent être fiers. Je suis profondément attristé que la mémoire de ces ancêtres distingués ne vous ait pas empêché de commettre le crime dont vous êtes convaincu. Il est trop vrai que votre pauvre mère avait de grands sujets de regretter ses relations avec le père que vous avez tué. Vous aussi, évidemment, vous aviez de grands sujets d'être, non-seulement attristé, mais honteux et indigné de la longue série d'outrages à laquelle sa famille et elle-même ont été soumises; mais ce n'était pas à vous à venger ces affronts. Il n'avait rien fait qui dût lui coûter la vie, même par les lois de son pays, encore moins par les mains de son propre fils. Lorsque je pense à ce moment où, vous constituant son exécutif, vous l'avez massacré dans cette chambre, sans autre témoin que vous-même, je sens que cette mort doit avoir été plus horrible que mille morts sous d'autres formes. Appelé par vous en votre présence, soi-disant pour régler pacifiquement des difficultés de famille; invité à prendre un siège dans votre chambre, et menacé presque immédiatement d'un instrument de mort entre les mains de son propre fils, quelles pensées ont dû l'assiéger quand il a reçu le message de mort dans sa poitrine! Je frémis en y pensant, et je pense que toute votre existence devra être consacrée au repentir pour que Dieu puisse vous pardonner un crime aussi horrible. La sentence de la cour est que vous serez emprisonné dans la prison d'état de Sing Sing, avec travaux forcés, pendant toute la durée de votre vie naturelle.

Pendant ces paroles, écoutées par l'assistance avec un recueillement religieux, Frank Walworth n'a donné aucun signe d'émotion.

EXPLOSION.—Jendi soir 3 juillet, les magasins de la Cambria Coal and Iron Company, près de Cotesville, Pensylvanie, ont été détruits par une explosion qui a produit une détonation effrayante. La terre en a tremblé à une grande distance, et dans un rayon de deux milles, pas une vitre n'est restée aux fenêtres des maisons; des arbres ont été ensevelis sous la terre bouleversée, et d'autres ont été arrachés et lancés jusqu'à un demi-mille de distance. Ces magasins renfermaient 700 livres de poudre appelée "Giant" et 70 livres de nitro-glycérine. On pense que l'explosion a été le résultat de l'imprudance de trois inconnus qu'on avait vus rôder dans la soirée autour de l'établissement, probablement avec l'intention d'y voler de la poudre pour célébrer le 4 juillet, et qui ont dû être réduits en atomes.

NOYADE.—Un yacht de plaisance a chaviré, le 4 juillet, sur le lac Green, près de Ripon, Wisconsin, et de vingt personnes qui étaient à bord, dix ont été noyées.

DUEL.—A la suite d'une polémique en-

IL

EST temps d'annoncer à nos amis canadiens qu'ayant des changements à faire dans notre magasin, le 1er août, nous devons le fermer pendant trois semaines. Or nous vendrons, à partir de cette semaine jusqu'au 1er août, notre assortiment de hardes faites et d'étoffes à habits et fournitures à des prix excessivement bas. C'est donc

LE

temps d'acheter à prix réduits. Il est bon de constater que cette annonce n'est pas un humbug, mais que nous vendrons à aussi bas prix parce qu'il le

FAUT.

Nous invitons le public canadien à venir acheter d'ici au 1er août, il y trouvera des avantages réels.

C. H. HOLLANDER & FILS

417 rue Main, Worcester.

A l'enseigne de l'homme de bois.

A. S. PAPINEAU,
Commis Canadien.

8j3-4f

A LA GROSSE BOTTE

373 RUE MAIN, 373
Worcester.

Bottes, Souliers,
Pantoufles, Claques, etc.,

Chaussures de tous les prix et de tous goûts pour

Hommes, Femmes et Enfants.

Les Canadiens-Français sont spécialement invités à venir visiter notre assortiment.

N'oubliez pas l'enseigne de la
GROSSE BOTTE.

On y parle français.

BEMIS & WASHBURN.

U. D. BIRON,

COMMIS CANADIEN.

8 a 5.

AU PRIX COUTANT !!

BONNE CHANCE!

Bottes, Souliers, Claques,

Chaussures de toutes sortes et de première qualité à des prix extrêmement bas chez

Wm. WADE,

No. 415 rue Main, Worcester.

ANT. PRLMEAU et A. CORRIVEAU,

Commis Canadien.

8j3-4f

GEO. R. GOYETTE

CHEZ

N. A. PLYMPTON & CIE.,

No. 317 Rue Main, Bloc du Mechanics Hall,

WORCESTER,

MARCHANDS DE

Montres de choix,
Pendules, Lunettes, Lorgnons,

Argenterie, Bijouterie, Instruments de Dessin, Stéréoscopes, Panoramas et Vues Photographiques, Franges, Dentelles et Garnitures d'Or et d'Argent, etc., etc.

Montres, Pendules et Bijouteries parfaitement Réparées.
22 a 3.

UNION MUTUAL,
COMPAGNIE D'ASSURANCE

SUR LA VIE.

Bureau des Directeurs, 152 Rue Tremont,
BOSTON.

Actif, 6,771,293.

Cette compagnie organisée en 1849, étant aujourd'hui dans la 24e année de son existence, fait des affaires aux Etats-Unis et au Canada.

\$100,000 sont déposés entre les mains du gouvernement canadien comme sécurité vis-à-vis des assurés au Canada.

Cette compagnie est une des plus anciennes du pays, et était en heureuse opération plusieurs années avant que la plupart des assurances aujourd'hui en existence fussent organisées.

L'intérêt seul reçu sur les argents prêtés par la compagnie, a été, depuis plus de cinq ans, suffisant pour payer chaque année les pertes causées par décès d'assurés. Combien de compagnies d'assurance peuvent en dire autant?

Cette compagnie est purement mutuelle, en n'ayant pas d'actionnaires, et est administrée par les membres pour leur propre bénéfice.

Elle émet toutes espèces de polices d'assurance et à des taux beaucoup plus bas que les compagnies de l'état de New-York.

—Non confiscation des polices—Outre la loi générale par laquelle les assurés, après un certain nombre de paiements, ont droit à une police libérée, cette compagnie accorde les avantages d'une loi spéciale approuvée le 10 avril 1861 appelée "The Massachusetts non forfeiture law." Statuts du Mass., Chapitre 86, en vertu de laquelle la police de l'assuré demeure en force pour son montant original quand même il discontinue ses paiements, et ce, tant que la valeur réelle n'est pas épuisée.

La grande valeur de cette loi est mise en relief par le fait suivant:

Le 1er décembre 1865, Joseph H. Hildreth, de Berlin, Mass., s'assure pour \$1,000 et fait ses paiements régulièrement pendant trois ans, mais néglige de faire celui de la 4e année, dû le 1er décembre 1868. Dans le mois de mars 1869, Hildreth meurt et quoique son paiement n'ait pas été fait, sa police en vertu de la loi de 1861, se trouve en force et le montant en est promptement payé à sa famille.

Rapport annuel pour l'année finissant le 31 décembre 1872:

| | RECETTES. | |
|------------------|------------|----------------|
| PRIMES | | \$1,719,566.18 |
| INTERETS | | 390,531.43 |
| Recettes totales | | 2,110,097.61 |
| | DEBOURSES. | |

| | |
|---------------------------------|--------------|
| Pertes | \$347,900.00 |
| Payé pour polices rétrocedées | 104,659.78 |
| Payé en dividendes | 442,601.78 |
| Montant total remis aux assurés | \$895,161.56 |

Polices émises en 1872, 4544 assurant pour \$12,000.00

Actif net, 31 déc. 1872, \$6,325,832.22

Les agents sollicitateurs trouveront cette compagnie une des plus faciles à représenter et sont respectueusement invités à correspondre avec le bureau général pour les états de la Nouvelle-Angleterre, —No. 8 Central Exchange, Worcester, Mass.

CHARLES LALIME,

Agent en chef.

18 ms 3.

**PEOPLE'S SAVINGS
BANK**

452—RUE MAIN—452

EN FACE DE LA COMMUNE.

Les dépôts portent intérêt du premier de chaque mois.

L'intérêt est payable tous les six mois et si on ne le retire pas, il est ajouté au capital.

La Banque paie les taxes sur les revenus des déposants.

Les déposants peuvent retirer leur dépôt en aucun temps, excepté le 1er jour de chaque mois.

La Banque est ouverte de 9 à 1 et de 2 à 4 heures. Le samedi, de 9 à 1, et de 6 à 8 heures du soir.

JOHN C. MASON, Président.
C. M. BENT, Trésorier.

20 a 3.

W. H. JOURDAN,

COMMERÇANT EN GROS ET EN DETAIL

de CHARBON anthracite et BITUMI-

NEUX. Cour: Rue Green. Bureau, 2

LINCOLN BLOCK, WORCESTER.

18 ms 3.

gagée dans le journal *Picayune*, de la Nouvelle-Orléans, Louisiane, le colonel Rhett et le juge Cooley se battirent en duel. L'arme choisie était le fusil de chasse, ancien système, se chargeant par le canon, la distance 40 pas. Un seul canon devait être chargé. Le commandement est échu aux témoins de Mr. Rhett. Le premier feu n'ayant pas eu de résultat, les armes ont été rechargées et le commandement a été donné de nouveau. Les adversaires ont tiré simultanément. Mr. Rhett n'a pas été atteint, mais le juge Cooley est tombé sur le côté et il a expiré une minute ou deux après être tombé. Il a dit en s'adressant à son médecin qui s'approchait de lui: "La balle m'a transpercé la poitrine." Mr. Rhett a été arrêté sur l'ordre du procureur-général des Etats-Unis.

WEST-BOYLSTON.—Le 24 juin a été célébré avec entrain par tous les Canadiens du village, ayant Mr. le curé Derbuel à leur tête. D'abord messe le matin, puis procession jusqu'à Oakdale avec bande de musique, trois enfants portés en voitures et représentant respectivement Jacques Cartier, un Huron et Saint Jean-Baptiste. Au retour, un beau discours fut prononcé par le révérend Mr. Derbuel et écouté avec une attention religieuse par l'auditoire rassemblé autour d'une estrade improvisée sur le parc public. Une souscription volontaire fut ouverte pour défrayer les dépenses, et chacun se fit un plaisir de contribuer pour sa quote-part. La fête a été belle, bien réussie et joyeuse du commencement à la fin.

ST. ALBANS, VT.—Mardi 1er courant, le Club Dramatique Canadien de St. Albans donna, dans l'*Academy Hall*, une très intéressante soirée, au bénéfice de l'église canadienne. Le drame des Jeunes Captifs et la comédie de Fatenville (par l'auteur canadien Mr. F. G. Marchand) furent bien joués. Dans la première pièce les rôles étaient ainsi distribués: Rodolfo, A. Moussette; Lansfeld, Chas. Marchessault; Frederick, Ch. Boivin; Alfred, Nap. Monbleau; Piédro, J. Comeau; Sterno, Jos. Larivière. Ceux de la seconde: Fatenville, J. H. Roy; Duclos, A. Moussette; Josen, Jos. Larivière; Arthur, J. Comeau; Rose, Mlle Dina Moussette; Lisette, Mlle Eugénie Moussette. Cette comédie fut très bien goûtée. Il est juste de dire aussi qu'elle fut jouée admirablement. Mlle Eugénie Moussette surtout, dans le rôle de Lisette, atteint au parfait du naturel. Des airs de musique par la *St. Albans Brigade Band* remplirent agréablement les entr'actes.

MARLBOROUGH.—Mercredi soir, un nombreux auditoire était rassemblé dans le *Berry's Hall* pour voir jouer les comédies de Fatenville et de l'Amoureux Honteux par le Club des Amateurs Canadiens de Marlborough, qui donnaient ces représentations pour le profit de l'église canadienne. La Belle Bande Canadienne de Marlborough, sous la direction de Mr. Lafri-cain, avait voulu prêter son concours attirant pour la circonstance. Dans Fatenville, les personnages étaient représentés comme suit: Fatenville, T. Vigeant; Duclos, F. Simard; Josen, A. Marchette; Arthur, D. Beaudreault; Rose, Mlle Agnès Houde; Lisette, Mlle Mélina Simard. Dans l'Amoureux Honteux: Fraise, T. Berthiaume; Trousseau, A. Marchette; Josephine, Mlle Agnès Houde;

Caroline, Mlle Mélina Simard; Maître d'hôtel, T. Vigeant. Il y a longtemps que ce club a fait ses preuves d'habileté, et le nouveau succès qu'il a obtenu mercredi, ne fait que s'ajouter à plus d'un autre.

WEBSTER.—Pendant que Mme François Xavier Gaucher était occupée à répandre de l'huile de kérosine dans un poêle pour y attiser le feu, il se produisit une explosion qui la brûla horriblement ainsi qu'un jeune enfant et une jeune fille. Les deux premières malheureuses victimes sont mortes peu après dans d'affreuses souffrances; l'autre est dans un état critique.

NAISSANCE.

A Sorel, P. Q., le 27 juin, la dame de G. I. Barthe, écrivain, éditeur-propriétaire de la *Gazette de Sorel*, une fille.

DECES.

Au Fond-du-Lac, Wisconsin, le 7 juin, le révérend J. C. Perrodin. Sa mort laisse un grand deuil parmi tous les catholiques de cette ville, où il était en grande vénération. Les journaux canadiens des Etats-Unis perdent aussi en lui un ami dévoué qui poussait la générosité pour eux jusqu'à leur chercher des abonnements.—R. I. P.

CHANGE D'ARGENT

AMERICAIN ET CANADIEN, ETC.,

PAR

Wm. H. MORSE, Banquier et Courtier,

426 Rue Main, coin de la rue Pleasant, Worcester, 15j63

A VENDRE.

GRAND AVANTAGE.

A Manchester, N. H., la propriété ci-devant occupée par Mr. J. S. Lacasse, comme restaurant (*saloon*) et maison de pension. C'est au centre de la ville et dans un des meilleurs sites. La maison a été réparée à neuf et fournie de toutes les commodités désirables. Il y a 16 chambres bien meublées et très propres. La barre est une des plus belles de la ville. Conditions faciles. S'adresser sur les lieux à François Godbout, nos. 1105 et 1107 rue Elm, porte voisine du *City Hotel*. 15j63-81.

Meubles! Fournitures!

Nos. 243 et 247 Rue Main,

WORCESTER.

M. CHS. V. PUTNAM

A constamment en vente au plus bas prix pour du comptant, des Services de Parloir, Sofas, Chaises, Fauteuils et Chaises Bergantes en vrai beau noyer noir; Tables de noyer noir à dessus de marbre, Miroirs, Meubles de toutes sortes, imités et ornements; Tables extensives, Couchettes, Matelas, Plume, Lits et Oreillers de Plume, Couvre-pieds, Berceaux, Lavoirs, Rideaux, Vaisselle, Fournitures pour messieurs, etc., etc. Allez voir les marchandises et examinez les prix avant d'acheter ailleurs. 25 ms 3.

Vous trouverez

Les meilleurs Cigares,

TABACS,

et l'assortiment le plus varié de

BELLES PIPES

chez MM. M. E. SHATTUCK & Co.,

à l'enseigne de l'Indienne de bois à la porte,

No. 409 RUE MAIN, WORCESTER.

20 mi 3.

PIANOS-FORTES.

HARMONIUMS, Etc.

S. R. LELAND & Co.,

No. 343 RUE MAIN, WORCESTER.

Ont en main un assortiment complet de Pianos, Harmoniums, Instruments de cuivre et de bois, Concertinas, Accordéons français et allemands, Tambours, Fifres, Flûtes, Guitares, Cordes, etc., etc. Pianos et Harmoniums à louer. Si vous achetez ensuite, on fait une déduction considérable du loyer qu'on transporte au prix d'achat comme payé.

ENTREZ ET EXAMINEZ CET ETABLISSEMENT.—Très-bas prix. 18 ms 3.

RICE, WHITING ET BULLOCK,

Banquiers et Courtiers,

No. 400 RUE MAIN, WORCESTER.

Or et monnaie d'argent.

Argent canadien acheté et vendu.

Traites payables dans toutes les principales villes du Canada.

8 a 3.

ASSURANCE

CONTRE LE FEU.

Canadiens qui avez acquis bien souvent avec peine, vos propriétés et vos meubles de ménage, ne vous exposez pas à vous voir enlever ces objets par le feu qui fait tant de ravages depuis quelques années. Soyez prudents, et pour une légère somme, faites assurer vos maisons ou vos ménages contre le feu.

Mr. DANA K. FITCH

représente les meilleures compagnies anglaises et américaines, telles que l'IMPERIAL de Londres valant \$10,000,000.

Les Canadiens feront bien d'assurer leurs propriétés dans les compagnies représentées par ce monsieur.

Adressez-vous à

CHARLES LALIME, Ecr.,

Agent général du département français,

No. 8 Central Exchange, WORCESTER, MASS.

29 a 3.

Voici la traduction en français d'une police du "Globe":

POLICE ENREGISTREE. DEPARTEMENT D'ASSURANCE DE L'ETAT DE NEW-YORK.

(Sceau du département de l'état de New-York.)

No

Garantie par le Trésor Public en Bons et Hypothèques.

Contresigné à Albany

jour de A. D. 187

Swintendant.

La Compagnie d'Assurance Mutuelle sur la vie "Globe" de New-York.

No.

PLINY FREEMAN, Prés. JAMES M. FREEMAN, Sec.

LORING ANDREWS, Vice-Prés. JAMES R. HOSMER, D. G. A.

Cette Police atteste que la Compagnie d'Assurance Mutuelle sur la Vie "Globe" de New-York, en considération des représentations qui lui sont faites dans l'application pour cette Police, et de la somme de _____ dûment payée par _____ et du paiement d'un même montant fait avant midi le _____

jour de _____ chaque année durant la continuation de cette Police.

Assure par la présente la vie de _____ de _____

comté de _____ état de _____ au

montant de _____ au bénéfice de _____

durant le terme de _____ années, finissant le _____ 187 à midi.

Il est entendu que, dans le cas où la dite personne dont la vie est assurée, mourrait avant l'expiration du terme pour lequel cette Police est émise, la Compagnie paiera (dans les quatre-vingt-dix jours après avoir reçu avis et la preuve satisfaisante du décès de l'assuré) le montant de la dite assurance (moins la balance de la prime de l'année s'il y en a.) à son bureau en la cité de New-York, au bénéficiaire ci-haut mentionné, ou exécuteurs, administrateurs ou cessionnaires, et alors cette Police cessera d'être en force et sera terminée.

Il est expressément stipulé que, dans le cas où la dite personne assurée survivrait au terme ci-haut mentionné pour lequel cette Police est émise, la Compagnie, à l'époque désignée ou à la fin de l'année fiscale courante, sur la remise de cette Police, dûment acquittée, paiera au dit assuré, 1o: la valeur nette de cette Police suivant l'appropriation voulue par la présente échelle légale de l'état; et 2o: tout surplus d'accumulations qui aura pu s'accroître en sus, comme suit:

Cette Police, à la demande de l'assuré est placée dans la classe des *Dividendes Réservés (Reserve Dividends)* de _____ 187.

Il est entendu et convenu que le surplus des primes payées par tous les membres de la dite classe, devront rester entre les mains de la Compagnie jusqu'à la fin du terme pour lequel cette Police est émise (excepté dans le cas où il en aurait été autrement convenu), à laquelle date ou à l'expiration de l'année fiscale courante, le surplus des fonds, avec les accumulations de l'intérêt, sans comprendre la valeur nette mentionnée plus haut, sera divisé en entier et exclusivement, en proportions équitables, entre les membres survivants de la dite classe dont les Polices seront alors en force; et il est entendu que ce surplus de fonds ainsi payé est en addition au montant de la valeur nette ci-haut mentionnée.

En foi de quoi la dite Compagnie d'Assurance Mutuelle sur la Vie "Globe" de New-York a appliqué son sceau d'incorporation à la présente, et a par son Président, son Vice-Président et son Secrétaire, signé et délivré ce contrat, ce _____ jour de _____ mil huit cent soixante

GAGNON & HOUDE, éditeurs-propriétaires.—No. 20, "Central Exchange Building."—\$1.50 par année, 75 cts pour 6 mois.